

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 19095

présenté par

Mme Descamps, M. Acquaviva, M. Jean-Louis Bricout, M. Guy Bricout, M. Castellani,
M. Lenormand, M. Naegelen, M. Morel-À-L'Huissier, M. Taupiac et M. Saint-Huile

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.